



BP COIFFURE

Le BP Coiffure est un diplôme de niveau 4 visé par l'Etat.

Prérequis

Titulaires d'un CAP Coiffure de niveau 3, ou personne justifiant de trois années d'expérience professionnelle dans un emploi en adéquation avec la finalité du diplôme préparé au moment de l'entrée en formation.

Mode de formation

En alternance en contrat de professionnalisation, d'apprentissage, ou en formation privée.

Durée & Rythme de la formation

Formule	Mode	Durée	Rythme
BP 2 ans Apprentissage	Alternance	910 heures réparties sur deux années	Tous les lundis, un mardi par mois, et trois périodes de 4 jours / an.
BP 2 ans Contrat de professionnalisation	Alternance	728 heures réparties sur deux années	Tous les lundis, et trois périodes de 3 jours / an.
BP 2 ans Formation privée	Initial	480 heures réparties sur une ou deux années en fonction du profil professionnel de l'apprenant(e)	Tous les lundis.

Objectif de la formation

Préparation et obtention du BP Coiffure

Référentiel d'activités professionnelles BP Coiffure

Le (la) titulaire du BP Coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, en qualité de salarié(é) ou de non salarié(e) dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprise de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- Métiers du spectacle et de la mode
- Centre esthétique avec des activités de coiffure intégrées
- Établissements de thalassothérapie, balnéothérapie avec des activités de coiffure intégrées
- Établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs
- Établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Entreprises de distribution de produits et matériels professionnels de coiffure
- Entreprises de fabrication de produits capillaires et de matériels professionnels
- Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral

Emplois concernés

Le ou la titulaire du BP Coiffure exerce les fonctions de :

- Coiffeur/coiffeuse hautement qualifié(e)
- Technicien(ne)
- Chef(fe) d'entreprise ou gérant(e)
- Manager

Modalités d'évaluation

Pré-positionnement avant le début de la formation (test d'entrée).

Tout au long de la formation :



Selon tous les modes d'évaluation imposés par les référentiels de certification :

- ✓ Evaluations écrites sur support papier
- ✓ Evaluations écrites sur support informatique
- ✓ Evaluations orales et de compréhension
- ✓ Evaluations en ligne écrite sur notre plateforme Net-Yparéo

Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en deux semestres avec envoi des deux bulletins semestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.

Examen blanc sur le deuxième semestre correspondant scrupuleusement au règlement examen et notamment à la définition des épreuves (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

Passage de l'examen final :

- Forme globale obligatoire pour les scolaires et les apprentis
- Forme globale ou progressive (par bloc) selon le choix des candidats de la formation continue

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

- Cours théorique, TD, évaluations
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur support papier également
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau ; les formateurs sont équipés de PC portables et de vidéoprojecteurs.
- Chaque salle de formation pratique est équipée d'écrans plats (diffusion de supports et des tutoriels vidéo) reliés à un PC portable utilisé par le formateur ; les équipements (mobilier, appareils, matériels) sont tels qu'imposés par les référentiels de certification.

Encadrement de l'étudiant

Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents (carnet de scolarité, ou d'alternance)
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en fin de semestre par le professeur référent et la responsable pédagogique ; convocation pour un bilan pédagogique si besoin
- Conseil de classe à la fin de chaque semestre et convocation des étudiant(e)s en difficultés, accompagné(e)s du responsable légal si mineur.

Au niveau du suivi entreprise :

L'encadrement, le placement, l'élaboration des contrats et le suivi en entreprise sont assurés par le responsable de l'alternance.



Référentiel de certification

Référentiel des activités professionnelles	Référentiel de certification	
↓	Compétence Globale	
	<p>Le titulaire du BP Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conçoit et réalise des coiffures personnalisées.</p> <p>Il assure l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.</p>	
FONCTIONS	CAPACITÉS ET COMPÉTENCES	
Accueil : prise en charge et relation-suivi clientèle	C1 S'informer Communiquer	C 11 Collecter, sélectionner et traiter les informations
		C 12 Transmettre des informations et rendre compte
C 13 Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle		
Gestion administrative et financière Développement de l'entreprise	C2 Organiser Gérer	C 21 Gérer les produits et les matériels
		C 22 Planifier les activités
		C 23 Animer et encadrer les personnels
		C 24 Développer la vente des produits et des services
		C 25 Participer à la gestion de l'entreprise
Conseil clientèle- valorisation des services et suivi beauté	C3 Concevoir et Mettre en œuvre	C 31 Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
		C 32 Concevoir une coiffure personnalisée
		C 33 Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires
		C 34 Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement
		C 35 Mettre en œuvre des techniques de modification durable de la forme
		C 36.1 Créer et réaliser des coupes
		C 36.2 Réaliser des coupes masculines spécifiques
		C 37 Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages
		C 38 Concevoir et réaliser des coiffures événementielles
C 39 Concevoir et réaliser une taille du système pilo facial		
Conception, réalisation de techniques	C4 Evaluer	C 41 Evaluer la satisfaction de la clientèle
		C 42 Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique
		C 43 Evaluer le travail du personnel
Animation et gestion des personnels		



Définition des épreuves – Règlement d'examen

Brevet professionnel spécialité « coiffure »			CFA ou sections d'apprentissage habilités Formation continue en établissements publics		Formation continue en établissements publics habilités		CFA ou sections d'apprentissage non habilités Enseignement à distance Formation continue en établissements privés	
Épreuves	Unités	Coeff.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 : Création, couleur, coupe, coiffage	U10	6	Ponctuelle pratique	2 h 30	CCF	-	Ponctuelle pratique	2 h 30
E2 : Modification durable de la forme	U20	5	CCF	2 h	CCF	-	Ponctuelle pratique	2 h
E3 : Épreuve professionnelle optionnelle au choix du candidat								
Coiffure événementielle	U30 A ou U30 B	5	Ponctuelle pratique	1 h	CCF	-	Ponctuelle pratique	1 h
Coupe homme et entretien du système pilo-facial		5	Ponctuelle pratique	1 h	CCF	-	Ponctuelle pratique	1 h
E4 : Gestion de l'entreprise		5						
S/E Vente conseil	U41	2	CCF	10 min	CCF	-	Ponctuelle orale	10 min
S/E Management et gestion d'un salon	U 42	3	CCF	3 h	CCF	-	Ponctuelle écrite	3 h
E5 : Sciences - technologies et arts appliqués		8						
S/E Sciences et technologies	U 51	6	Ponctuelle écrite	3 h	CCF	-	Ponctuelle écrite	3 h
S/E Arts appliqués à la profession	U 52	2	Ponctuelle écrite	2 h	CCF	-	Ponctuelle écrite	2 h
E6 : Expression française et ouverture sur le monde	U 60	3	Ponctuelle écrite	3 h	CCF	-	Ponctuelle écrite	3 h
Épreuve facultative : langue vivante étrangère (1)	UF		Orale	15 min préparation + 15 min interrogation				

(1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.



Programme de Formation :

Enseignement Scientifique Appliqué

Physique et chimie appliquée

- ✓ L'eau solvant et milieu réactionnel
- ✓ Constitution et réaction de composés organiques

Biologie appliquée

- ✓ Notions de biologie cellulaire
- ✓ Principaux appareils et fonctions
- ✓ Bio-contaminations et lutte antimicrobienne
- ✓ La peau et les phanères

• Technologies et méthodes

- ✓ Diagnostic – conseil
- ✓ Produits d'hygiène et soins capillaires – Technologie des matériels
- ✓ Coupe
- ✓ Mise en forme temporaire
- ✓ Mise en forme durable
- ✓ Coloration
- ✓ Coiffage
- ✓ Entretien du système pilo-facial
- ✓ Coiffures événementielles

• Cadre Organisationnel et Règlementaire de l'Activité

- ✓ Ergonomie – hygiène – sécurité
- ✓ Installation et aménagement des locaux
- ✓ Réglementation en usage dans la profession

• Gestion de l'Entreprise

- ✓ Le cadre de la création d'un salon, du rachat ou de l'exploitation d'une entreprise de coiffure
- ✓ Le pilotage de l'entreprise
- ✓ Les opérations comptables et administratives courantes
- ✓ La gestion et le management du personnel
- ✓ La vente – conseil

• Arts Appliqués à la Profession

- ✓ Histoire de la coiffure
- ✓ Mise en valeur des produits et des services
- ✓ Traduction des recherches esthétiques en vue de la définition, la mise au point technique, la création et la réalisation d'une coiffure

• Expression et connaissance du monde

• Français et Histoire-Géographie

- ✓ Produire et analyser un discours de nature variée
- ✓ Produire et analyser des supports utilisant des langages différents
- ✓ Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports
- ✓ Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

• Épreuve Facultative – Langue Vivante

- ✓ Compétence de niveau B1+ du CECRL
- ✓ S'exprimer oralement en continu
- ✓ Interagir en langue étrangère
- ✓ Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Indicateurs de résultats :

Les indicateurs de résultats relatifs à la formation BP Coiffure sont suivis et analysés par l'établissement dans une démarche d'amélioration continue. Ils portent notamment sur :

- Le taux de réussite à l'examen
- Le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- La valeur ajoutée de l'établissement

Les données relatives à l'insertion professionnelle et à la poursuite de parcours sont issues des enquêtes de suivi réalisées par l'établissement et des données publiques du dispositif InserJeunes (www.inserjeunes.education.gouv.fr).

Le détail des indicateurs actualisés, leur méthodologie de calcul et leur date de mise à jour sont consultables sur la page dédiée du site internet de l'établissement : www.isfec.fr.

Les indicateurs sont mis à jour régulièrement et communiqués selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Équivalences et passerelles :

- Équivalence : Baccalauréat - Niveau 4 de la nomenclature des niveaux de qualification
- Pas de passerelle possible si arrêt en cours de formation

Débouchés et poursuites d'études :

Après l'obtention du BP Coiffure, les titulaires peuvent envisager une insertion professionnelle directe (coiffeur(se) hautement qualifié(e), technicien(ne), management ou gérance d'un salon de coiffure) ou une poursuite d'études, notamment vers :

- Le BTS Métiers de la Coiffure
- Le Brevet de Maîtrise (BM) Coiffeur, sous réserve des conditions d'accès
- Toute autre formation permettant une évolution professionnelle dans le secteur, sous réserve des conditions d'admission

Modalités et délais d'accès :

- Pré-sélection sur dossier de candidature (incluant test de prérequis),
- Entretien pédagogique individuel
- Commission pédagogique
- Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'alternance (employeur, élève, école)

L'inscription est possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Prochaine rentrée scolaire :

Les dates des prochaines rentrées sont consultables sur le site internet de l'établissement : www.isfec.fr

Tarifs

Alternance (Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) :

Prise en charge totale par l'OPCO de l'entreprise

BP Privé (Salariés frontaliers)

Les tarifs en vigueur (frais d'inscription, coût de la formation) sont consultables sur le site internet de l'établissement : www.isfec.fr

Ils sont précisés dans le contrat de scolarité ou la convention de formation remis avant l'entrée en formation. Possibilité d'échelonnement mensuel.

Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, l'ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :

Séverine Vellinger – svellinger@isfec.fr - ou au 03 82 34 05 50

Code RNCP :

BP Coiffure certifié au Répertoire national des certifications professionnelles : **RNCP38231**

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028